



## PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Emploi étudiant saisonnier – Mai à septembre 2023  
Horaire du lundi au vendredi, de jour – 40 h/semaine  
4 postes à combler  
Salaire offert : entre 16.00\$ et 17.25\$ de l'heure

### Responsabilités

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, l'employé aura à exécuter les tâches suivantes :

- Effectuer l'entretien général des pelouses des terrains municipaux;
- Réaliser divers travaux manuels dans les parcs et espaces verts;
- Faire la gestion des matières résiduelles dans les parcs;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

### Exigences

- Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2023;
- Être en mesure de travailler physiquement et à l'extérieur, peu importe la température;
- Être capable de travailler en équipe;
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5 (atout important).

### Pour postuler :

Toute personne intéressée à postuler est priée de faire parvenir sa candidature à Mme Manon Gauthier, directrice des loisirs, des sports et des espaces verts, **au plus tard le 31 mars 2023 à 16 h préféablement par courriel** (sous format Word ou PDF) à l'adresse suivante : [manon.gauthier@villevillemarie.org](mailto:manon.gauthier@villevillemarie.org). Veuillez mentionner le titre d'emploi pour lequel vous postulez dans l'objet du courriel.

- \* Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte. La Ville de Ville-Marie favorise l'équité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance les postulants et seuls les candidats retenus seront contactés.